

Taxe d'apprentissage 2020

En chiffres

- **13 500** étudiant-e-s
- **3 000** alternant-e-s : l'UPEM est la première Université française en pourcentage d'alternant-e-s (elle accueille 10% des apprenti-e-s inscrit-e-s dans les Universités françaises)
- **3 500** stagiaires
- **700** stagiaires en Formation Continue et VAE
- Plus de **90** diplômes (sur **220** formations diplômantes) ouverts à l'apprentissage du bac + 2 au bac + 5
- **77%** des étudiant-e-s sont satisfait-e-s et très satisfait-e-s de leurs conditions de formation et de l'accompagnement pédagogique
- Une insertion professionnelle remarquable : plus de **95%** des diplômé-e-s sont en emploi à l'issue de la formation

Nos atouts

Un enseignement académique de qualité

- Un investissement fort dans l'innovation pédagogique
- Près de **280** partenariats-accords internationaux et des échanges auprès de **100** Universités à travers le monde
- Une **20** aine de domaines de compétences

Une recherche d'excellence

- **17** Unités de recherche - **5** Ecoles doctorales
- Plus de **450** Enseignant-e-s / enseignant-e-s-chercheuse-eur-s

Un partenariat renforcé avec le monde socio-économique

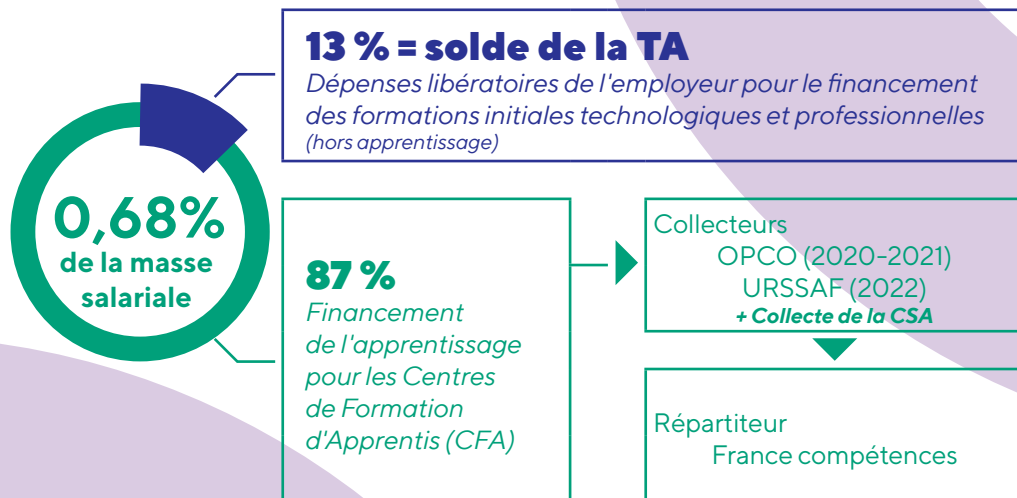
- **1000** entreprises partenaires
- **1** cellule dédiée aux partenariats professionnels qui agit en véritable guichet unique pour répondre aux besoins des entreprises en matière de recrutement des étudiant-e-s en stage et en alternance, de formation continue des collaboratrice-eur-s et de solutions recherche

Nos engagements

- Climat et Environnement :
 - Cluster ville durable : 1/4 de la R&D française consacrée à la ville durable
 - Comité développement durable et responsabilité sociétale afin de sensibiliser et former le personnel et les étudiant-e-s
 - Démarches de développement durable : éco-pâturage, projets de mobilité douce et de géothermie sur la campus de Champs-sur-Marne
- Mission égalité femmes hommes pour promouvoir une culture de l'égalité et lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles
- Initiatives solidaires de lutte contre la pauvreté des étudiant-e-s et les discriminations ainsi que des actions en faveur de l'égalité des chances et de la mixité des publics

Zoom sur la réforme

La loi « **Avenir Professionnel** » a modifié les modalités de versement de la Taxe d'Apprentissage (TA). Le nouveau barème, appelé **Solde de la Taxe d'Apprentissage** correspond à **13 %** de la TA. Ces fonds sont destinés à des dépenses libératoires effectuées par les entreprises et sans passer par un intermédiaire.

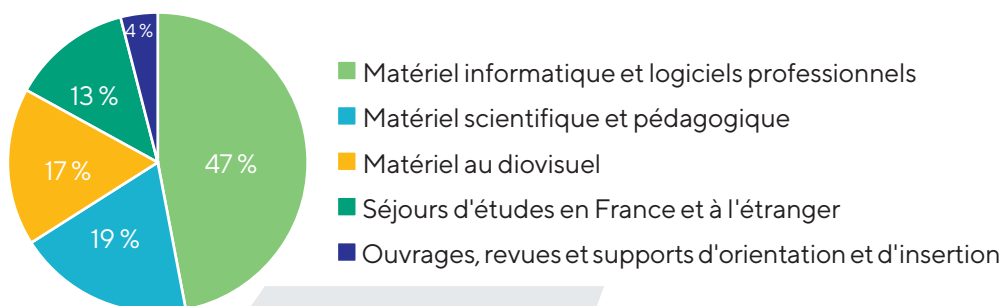


Versez 100 % de votre taxe d'apprentissage directement à l'Université Gustave Eiffel.

Date limite de versement au plus tard
le **31 mai 2020**

Que finance la taxe d'apprentissage ?

Répartition de la taxe d'apprentissage



Ils nous font confiance : AIR FRANCE • AREAS DOMMAGES • ARTELIA • BNP PARIBAS • BOUYGUES BATIMENT IDF • CHRONOPOST • COFIRROUTE • DISNEYLAND PARIS • EDF • EIFFAGE CONSTRUCTION • GROUPE ADP • GROUPE LUCIEN BARRIERE • IDEX ENERGIES • IN'LI • LA POSTE • LEROY MERLIN • MANPOWER • ORANGE • RATP • RENAULT • SNCF RESEAU • VEOLIA...

Nos projets 2020

Soutien aux pédagogies innovantes et à l'approche compétences • Création de formations à distance et hybrides • Création d'espaces de formation innovants • Renouvellement des salles informatiques • Achat de logiciels métiers • Création de plateformes techniques • Déplacements d'étudiants sur site • Voyages d'études • Développement de la mobilité internationale...



**Université
Gustave
Eiffel**

univ-gustave-eiffel.fr

RELATIONS ENTREPRISES

Candice SÉNÉCHAL • candice.senechal@univ-eiffel.fr • T : 01 60 95 76 30 / 06 65 20 46 59

CODE UAI : 0772894C